

Pourquoi une aumônerie dans un établissement de santé ?

La personne humaine est porteuse de besoins spirituels.

Le temps de la maladie, de la souffrance, ou de la fin de vie, leur en donne une expression ressentie et vécue plus forte, naissent alors souvent des questions existentielles et/ou spirituelles ou religieuses.

Pour répondre à ces besoins, ces questions, l'aumônerie propose une présence discrète et respectueuse de chacun, répondant aux demandes, qu'elles viennent de la personne soignée, de leur famille ou de la personne soignante.

Cadre de la mission de l'aumônier

La loi garantit à toute personne accueillie dans un établissement de santé la possibilité d'être en mesure de participer à l'exercice de son culte (recueillement, présence d'un ministre du culte de sa religion, nourriture, liberté d'action et d'expression, rites funéraires ...).

De ce fait, il revient à l'aumônier d'organiser et d'assurer le service du culte qu'il représente.

Soumis aux directives et aux règles de l'établissement, l'aumônier reçoit par ailleurs sa mission du responsable de son culte.

Il est tenu au respect du règlement de l'établissement auprès duquel il est nommé, au respect de la « Charte du patient Hospitalisé », et à la plus stricte confidentialité de tout ce qui concerne la santé et la vie des personnes rencontrées, comme de leurs convictions et/ou pratiques religieuses.

Place de l'Aumônerie dans les soins

L'Aumônerie se veut être un lieu d'écoute et d'accompagnement.

Elle est composée d'une équipe : un aumônier responsable et des membres bénévoles.

Sa mission se décline en quelques points :

- Répondre aux demandes de rencontres
- Ecouter, que le questionnement soit existentiel, spirituel ou religieux, qu'il soit exprimé par des patients, des familles ou des soignants.
- Accompagner ces besoins.
- Proposer des moments d'exercice du culte.

Autrement dit, prendre soin :

- En collaboration avec les soignants, avec les familles.
- En coopérant avec tous les acteurs de l'établissements.

En faisant le lien avec les responsables des autres cultes si besoin.

Proposition de l'Aumônerie du site Saint Paul de Mausole

Aujourd'hui une Aumônerie catholique est présente dans l'établissement du lundi au mercredi et le vendredi après-midi.

Avec son équipe elle vous propose :

- Temps de rencontre individuelle
- Temps d'échange à thème ou avec la Parole de Dieu
- Temps de prière à la chapelle ou à l'Aumônerie
- Temps d'adoration à la chapelle une fois par semaine
- Célébration de la messe à vos intentions le 2ème mardi du mois

Nous restons disponibles pour adapter nos propositions à vos besoins.

Merci de ne pas hésiter à les formuler.

AUMONERIE CATHOLIQUE

Accès libre au jour de permanence

Aumônier : Sœur Symphorienne HOUNDELO

04 90 92 78 69

Lieu de permanence : A côté de l'Ergothérapie

Lundi 10h-12h /14h-16h

TEMPS DE PRIERE A LA CHAPELLE :

Lundi 17h15-18h –

Vendredi 17h-18h

Mercredi 11h-11h45 (méditation du Chapelet)

NB: à l'aumônerie –octobre à mars- lundi et vendredi

MESSE A VOS INTENTIONS

2^{ème} Mardi du mois à 15H

ADORATION* AVEC FOND MUSICALE :

Mardi : 11h-11h45

*L'adoration est un temps de prière cœur à cœur
avec Dieu dans le silence

TEMPS DE PRIERE ET D'ACTIVITE A LA MAS

Mardi : 14H30-15H ("Les Capucines")

15H30-16H ("Les Oliviers")

CULTE ISRAELITE :

2 place Jérusalem 84000 Avignon

06 18 85 67 13

CULTE ISLAMIQUE :

7 Zone Industrielle de la Gare
13210 Saint Rémy de PROVENCE

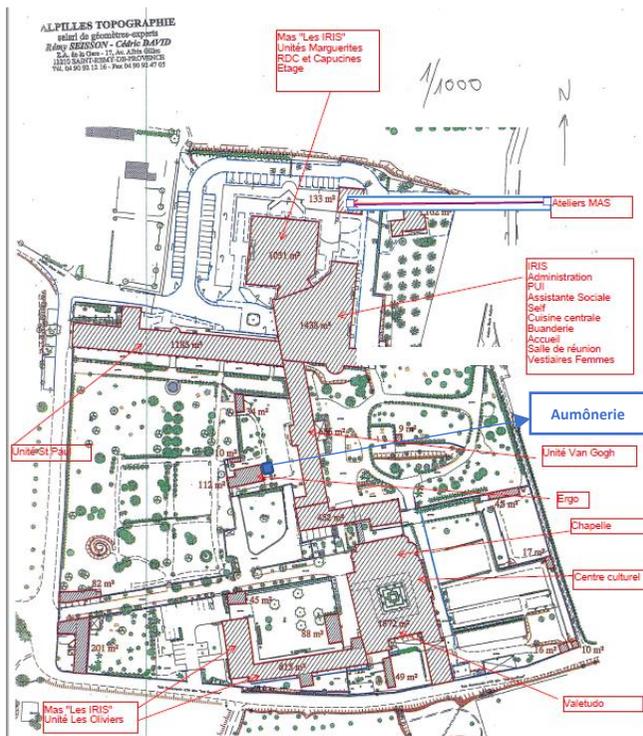
CULTE PROTESTANT

2 Rue Rabaut Saint Étienne 30300 Beaucaire Tarascon

Présidente du conseil presbytérale de la paroisse de
Beaucaire

09 88 49 33 13 / 07 81 78 89 80

Plan du site



vivre et devenir
Villempte - Saint-Michel

Site SAINT-PAUL
DE MAUSOLE



Présentation de l'Aumônerie



Novembre 2024 – Service Aumônerie